



## Direction régionale Languedoc-Roussillon

### DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL

#### Réponses aux questions posées lors de la réunion qui s'est tenue à la Direction Régionale Languedoc-Roussillon

Le 9 janvier 2018

Assistaient à la réunion :

#### **POUR LA DIRECTION**

M. Jonathan DELAVault – Chef de district  
M. Hichem EL FATOUHI - Responsable ressources humaines  
Mme. Lucie DROSSARD – Assistante ressources humaines

#### **DELEGUES DU PERSONNEL**

##### **TITULAIRES**

M. SAUTEL Marc	District Sète
M. BURNICHON Didier	District Rivesaltes
<del>Mme TUR Maryline</del>	<del>District Sète</del>
M. SALVAN Laurent	District Sète
M. CARLES Philippe	District Carcassonne
Mme PANAYOT Nathalie	District Rivesaltes
M. SENDON Robert	DRE LR

##### **SUPPLEANTS**

M. CHENE Christian	District Narbonne
M. MALAVIEILLE Sébastien	District Sète
M. ALBERTO Paulo	District Rivesaltes
Mme RODIER Isabelle	District Sète
M. RUFFAT Bernard	District Carcassonne
M. ARMAING Christophe	DRE LR
M. GIACOSA Joël	DRE LR

#### **REPRESENTANTS SYNDICAUX**

<del>M. CAPARROS Alain</del>	<del>DRE LR</del>
M. BOVE Sébastien	DRE LR
M. PIGNOL Dominique	DRE LR
<del>M. BELCHI Eric</del>	<del>District Narbonne</del>
M. LADURELLE Jérôme	DRE LR

**A - REPONSES A DES QUESTIONS POSEES A DES REUNIONS PRECEDENTES**

**N E A N T**

**B - QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR**

**Q : 2018.01.01**

Certains élus demandent des précisions concernant les périodes de références et les horaires pris en compte durant l'astreinte pour les ouvriers autoroutiers ?

***Dans le cadre du repos hebdomadaire, la période de référence à prendre en compte est la semaine civile (du lundi 00h00 au dimanche 24h00).***

**C - QUESTIONS ECRITES POSEES EN SEANCE**

**Q : 2018.01.02**

Est-il normal qu'au 9 janvier et deux mois après la Commission CE et CHSCT « Tours de Services 2018 », une très grande partie des ouvriers autoroutiers de Narbonne n'ait toujours pas reçu leurs TSA 2018 ?

***Les tours de services 2018 du district de Narbonne ont été remis le 10 janvier aux salariés.***

**Q : 2018.01.03**

Certains élus sont intervenus en CHSCT concernant le tour de service 2018 d'une salariée qui, à mi-temps, effectue une moyenne de 18 heures au lieu de 17h50 centième.

Pouvez-vous nous dire ou en est ce sujet svp ?

***Les tours de service sont réalisés conformément au taux d'activité des salariés et en collaboration avec les services Ressources Humaines. La moyenne hebdomadaire inscrite dans le TSA respecte les 17h50 centième correspondant au prorata de son taux d'activité.***

**Q : 2018.01.04**

Certains souhaitent avoir la liste des activités que peut faire un patrouilleur modulé lorsqu'il est en renfort d'astreinte hivernale et qu'il est appelé pour intervenir ?

***Ils peuvent faire toutes les activités pour lesquels ils sont habilités.***

**Q : 2018.01.05**

Depuis plusieurs mois le PC sécurité rencontre des problèmes de fauteuils sur l'ensemble des postes de travail. Des fauteuils ont été mis à l'essai et le choix des salariés s'est porté sur l'un d'entre eux. Monsieur le directeur, lors de réunions de service au mois de Mai/Juin, vous vous étiez engagé pour que les agents aient de nouveaux fauteuils avant Noël. A ce jour, toujours pas de nouvelles. Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet ?

***Suite à la période d'essai, les salariés ont réalisé leur choix sur le modèle des fauteuils. Le choix a été arrêté le 18 décembre 2017. Une commande de trois fauteuils est en cours.***

**Q : 2018.01.06**

Ce matin, sur le district de Sète, un ouvrier autoroutier se dirigeant sur son activité est intervenu sur un accident. Il s'est positionné en FLU sur voie de droite. Le fourgon ne disposant pas de ARA, l'ouvrier a dû passer les infos sur le poste fixe du fourgon. Quand équiperez-vous tous les fourgons de ARA ?

***Sur le district de Sète, il y a cinq fourgons équipés trois d'intervention et deux d'astreinte.***

**D - QUESTIONS ORALES EVOQUEES EN REUNION**

**NEANT**

**La séance est levée à 14h50**

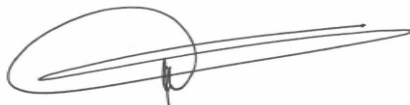
**PROCHAINE REUNION LE 6 FEVRIER 2018**

**A 14H00 A LA D.R.E. LANGUEDOC- ROUSSILLON**

---

**Narbonne, le 22 janvier 2018.**

**Olivier TURCAN**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal stroke and a small vertical mark at the end.